

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	FREE MOBILE	Arrdt	14ème
Nom de site	6_SARRETTE_75014	Numéro	75114_051_28
Adresse du site	6, rue Sarrette	Hauteur	R+7 (24m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Site neuf 4G/5G (700/900/1800/2100/2600/3500MHz)		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Partage de la fréquence 700MHz 4G/5G		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	01/07/2026
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	02/07/2026
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	31/08/2026

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	FREE MOBILE projette l'installation d'une station relais sur l'immeuble situé au 6, rue Sarrette, émettant sur les bandes de fréquences 700/900/1800/2100/2600/3500MHz pour contribuer à la couverture en internet haut et très haut débit de Paris 75014 en 4G/5G.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de 3 antennes à faisceau fixe (fréquences 700/900/1800/2100/2600MHz pour la 4G/5G) et de 3 antennes à faisceau orientables (fréquence 3500MHz pour la 5G), orientées vers les azimuts 110°, 230° et 350°		
Distance des ouvrants	Pas d'ouvrant à moins de 10m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation par azimut	4G/5G: 110° < 3V/m; 230° < 4V/m; 350° < 5V/m 5G: 110° < 3V/m; 230° < 4V/m; 350° < 5V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	27.55m en faisceau fixe et 28.10m en faisceau orientable		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Seule la toiture terrasse est modifiée, six antennes panneaux seront installées. Elles seront fixées en retrait de la façade, sur des mâts contre l'édicule de l'immeuble afin de minimiser l'impact depuis la rue.
Zone technique	La zone technique, composée de modules techniques sera placée également sur la toiture terrasse, à proximité des antennes et invisible depuis la voie publique.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable ☐ Défavorable ☐ Ne se prononce pas ☐
--------------------------------	--

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux.

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux fixes de Free Mobile présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
ÉCOLE MATERNELLE ALESIA	77 RUE DE LA TOMBE ISSOIRE 75014 PARIS	81 m	<1 V/m	0,20 %	15m	Non
EHPAD LE MONTSOURIS	18 RUE D'ALEZIA 75014 PARIS	42 m	1,12 V/m	3,11 %	18m	Non

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux.

Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m (base ANFR)*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
ÉCOLE MATERNELLE ALESIA	77 RUE DE LA TOMBE ISSOIRE 75014 PARIS	81 m	<1 V/m	0,20 %	15m	Non
EHPAD LE MONTSOURIS	18 RUE D'ALEZIA 75014 PARIS	42 m	1,02 V/m	1,67 %	18m	Non

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 4G/5G Faisceau fixe

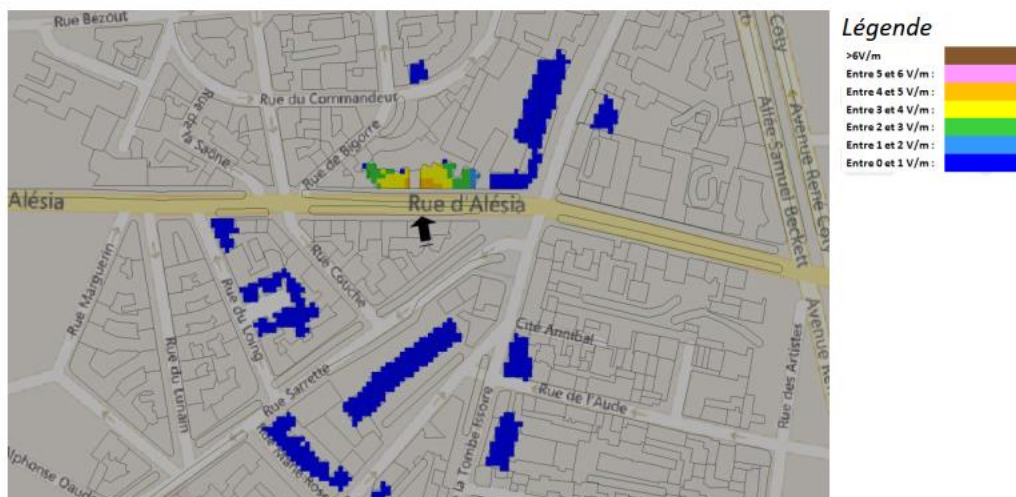
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 110°	Azimut 230°	Azimut 350°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	19.5 m	22.5 m	25.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

e. Azimut 350° : antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 350°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

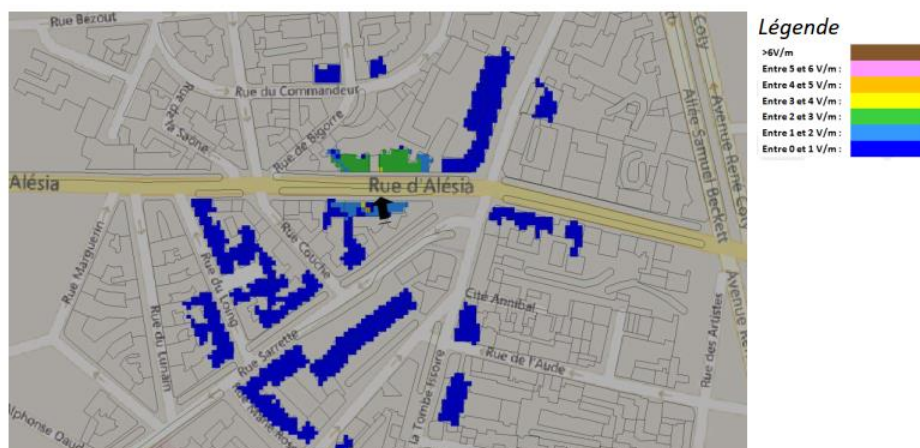
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 110°	Azimut 230°	Azimut 350°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	16.5 m	19.5 m	22.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

f. Azimut 350° : antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 350° , le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5 m.



Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRES



Vue des Azimuts

Azimet 110°



Azimet 230°



Azimet 350°

